

Je te prie de bien vouloir trouver en annexe le contrat signé (navrée pour les pages séparées et pas très pratiques mais je n'ai à disposition qu'un scanner d'imprimante et j'ai donc fait au mieux).

Aussi, le dernier avertissement extrait de rôle relatif au précompte immobilier et le certificat de conformité électrique.

Je ne vais pas scanner l'acte de propriété (...) mais il se trouve chez le notaire OTTE (copie déjà remise). Ce dernier est également en possession des documents urbanistiques qui permettront de passer l'acte rapidement.

L'Office de Propriétaires est défaillant dès lors qu'aucune AG n'a été tenue en 2016 et celle de 2017 n'a pas encore eu lieu. Je ne peux dès lors t'adresser en annexe que le PV de l'AG 2015 qui fut la dernière. Il est bon à savoir que l'ascenseur remplacé en 2016 est conforme et que Maître de Hemptinne a récupéré les sommes dues pas la SEULE copropriétaire problématique, soit Madame Gazzaz (elle a atteint 18.000 euros de retard et je te laisse imaginer ma sommation en tant que Présidente du Conseil d'agir enfin concrètement - à ce jour, le principal est remboursé et reste les indemnités). Dès lors, la trésorerie de l'immeuble devrait être en équilibre et je n'ai aucun retard de charges en ce qui me concerne.

Quant aux clefs, je devrais les récupérer au plus vite et je t'appellerai demain à ce propos. Deux agents sont à présent chargés de la vente, soit Gaby Farkas et toi et Immo Clairière est à partir de demain mardi déchargé de cette mission.

Je reste à ta disposition pour toute autre question et recherche d'urgence le Certificat énergétique dans mes archives.

Bien à toi,